Trente-deuxième Année. — N° 130 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 10 MAI 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etien 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 9 MAI 1887

LE DISCOURS DU HAVRE

Ce n'est pas seulement pour inaugurer une exposition maritime que M. le président du conseil est allé au Havre, c'est aussi pour trouver une tribune, tandis que celle du Palais-Bourbon était encore fermée. M. Goblet a, en effet, prononcé hier deux discours dont l'intonation dépassait les limites de l'enceinte du palais de l'exposition, et qui sont appelés à avoir un certain retentissement. Disons tout de suite, et avant tout, que M. Goblet s'est exprimé dans un langage très clair, très net, très précis, très correct, que nous nous réservons d'apprécier plus longuement.

« Votre exposition, a dit le ministre en s'adressant aux organisateurs du concours maritime, est une manifestation nouvelle des sentiments de ce pays, qui ne demande qu'à vivre en bonne intelligence avec les autres, et à poursuivre dans la paix le développement de sa grandeur industrielle et commerciale... Un peuple que de pareils soins occupent ne peut être soupçonné de nourrir des projets agressifs. Sans jamais oublier le soin de sa défense, de son honneur et de sa dignité, s'il s'adresse aux autres peuples, c'est pour les convier aux luttes du travail et leur offrir sa loyale hospitalité. » Voilà pour la politique extérieure.

Le soir, dans un banquet, M. Goblet est revenu sur cette question et a de nouveau affirmé les tendances pacifiques du pays et en même temps « la ferme résolution de ne rien sacrifier ni de nos droits ni de notre honneur ». Il s'est ensuite longuement étendu sur la question financière.

La promesse formelle d'un impôt nouveau, qui est contenue dans la dernière partie de ce discours, est susceptible d'avoir, sur l'existence même du cabinet, une influence immédiate et décisive. On peut dire dès aujourd'hui que le conflit entre la Chambre et le ministère est ouvertement déclaré.

La commission du budget a, en effet, repoussé le projet de M. Dauphin parce qu'il comportait la création d'une nouvelle taxe ; or, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la commission doit être considérée cette fois comme représentant exactement l'opinion de la Chambre, puisqu'elle est le résultat du scrutin de liste. Dans ces conditions, les députés s'en tiendront sans doute à la formule exposée par M. de Freycinet et plusieurs fois appuyée par eux, repoussant tout emprunt et tout impôt.

Par conséquent, nous sommes sous la menace d'une crise ministérielle prochaine, puisque M. Goblet a formellement déclaré qu'il soutiendrait son projet devant le Parlement, quoi qu'il pût en advenir.

Le président du Conseil offrira donc une fois de plus de rendre son tablier. Il reste à savoir si cette tactique, qui lui a déjà réussi, sera encore couronnée d'un succès qui n'indique pas précisément une abondance extrême d'hommes politiques dans le parti républicain.

INTRANSIGEANTS ET OPPORTUNISTES

M. Rochefort, bien que rédacteur en chef de l'*Intransigeant*, publie dans le *Gil Blas* des chroniques qu'il signe du pseudonyme de « Grimsel ». Or, il arrive, paraît-il, à M. Rochefort, quand il écrit dans l'*Intransigeant*, d'oublier ce que Grimsel a écrit la veille dans le *Gil Blas*. La *République Française* s'amuse à constater qu'il y a trois jours M. Rochefort-Grimsel faisait une guerre sans pitié aux manifestants de la rue Auber, et que le lendemain, dans l'*Intransigeant*, il incriminait, avec sa violence ordinaire, les poursuites correctionnelles intentées contre ces mêmes manifestants. L'occasion était bonne pour les opportunistes, traités si fréquemment de clowns par les radicaux, de mettre en évidence, chez les intransigeants, cette étonnante souplesse et cette facilité de désarticulation intellectuelle.

LA LOI SCOLAIRE

jugée par un républicain démocrate

La lettre que nous publions ci-dessous et qui fait le plus grand honneur à son auteur, montre comment la loi scolaire du 30 octobre 1886, est jugée par les républicains véritablement libéraux :

« Toulon, 10 avril 1887.

» Monsieur le Préfet,

» Par votre arrêté du 20 mars dernier, portant réorganisation de la délégation cantonale et qui me parvient à l'instant, vous voulez bien me désigner comme délégué pour deux communes du canton de Tuchan que j'ai l'honneur de représenter au conseil général.

» Il ne m'est plus possible, à mon grand regret, d'accepter ces fonctions que j'ai été fier de remplir pendant ces dix dernières années.

» La nouvelle loi scolaire qui constitue à mes yeux une violation flagrante des droits imprescriptibles d'un grand nombre de citoyens, me paraît être, en même temps qu'une lourde faute politique, une mesure d'oppression à laquelle je ne saurais m'associer à aucun degré.

» Diviser les Français en catégories investies de capacités politiques inégales en raison de leur profession de foi religieuse, sans souci des semences de discorde et de haine que l'on répand dans l'âme de la nation, c'est porter la main sur la liberté de conscience, que l'on aurait pu croire désormais à l'abri de semblables attentats ; c'est, à mon sens, faire œuvre de sectaire fanatique et non de républicain.

» Adversaire déclaré de toute persécution, on ne me verra jamais marcher dans cette voie, destinée certainement à devenir par la suite aussi fatale à la démocratie que je la juge, maintenant, criminelle dans ses tendances.

» Avec ma démission, je vous prie d'agréer, monsieur le préfet, etc. A. BARNIER. »

L'auteur de cette lettre siège depuis dix ans au conseil général de l'Aude, où il s'est toujours affirmé non-seulement comme républicain, mais comme démocrate et franchement progressiste.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

de Paris

Les élections municipales, qui ont eu lieu, dimanche, à Paris, ont donné les résultats suivants :

Les dix conseillers municipaux conservateurs sortants ont été réélus : MM. Despatys, Gamard, Berry, Riant, Cochin, Binder, Lerolle, Marius Martin, Dufaure et M. Ferdinand Duval, qui remplace M. Bartholoni, qui ne s'est pas représenté.

Signalons, parmi les conservateurs en ballottage, M. Deville, qui arrive en tête dans le quartier Notre-Dame-des-Champs (sixième arrondissement).

Les candidats conservateurs ont obtenu hier 48,408 voix.

Les opportunistes ont eu le dessous ; plusieurs d'entre eux et non des moins marquants, sont en ballottage. Citons MM. Depasse, rédacteur de la *République Française* ; Stupuy, rédacteur au *Siècle* ; Leven, Carle, rédacteur en chef de la *Paix*, etc.

Parmi les opportunistes élus se trouvent : MM. Mesureur, S. Strauss, Longuet-Marsoulan, Hovelaque, Rousselle, E. Richard, Jacques Humbert, Cattiaux ; et parmi les socialistes : MM. Joffrin, Vaillant et Chabert.

Voici d'ailleurs comment se répartissent les résultats :

Conservateurs élus	10
Opportunistes	7
Autonomistes	28
Socialistes	4
Ballottages	31

Comparaison des nombres de voix obtenues par les conseillers municipaux conservateurs aux scrutins de 1884 et 1887.

	1884.	1887.
MM. Georges Berry	1.482	1.569
Maurice Binder	1.348	1.698
Denys Cochin	1.275	1.369
Despatys	938	935
Amédée Dufaure	1.809	1.952
Bartholoni	1.773	—
Ferdinand Duval	—	2.114
Gamard	753	748
Lerolle	1.044	1.190
Marius Martin	663	764
Riant	2.698	2.871

LA PRESSE

La *Republique française* dit :

« Quelques noms à peine sont changés et le détail du scrutin dans les différents quartiers donne à peu de chose près le même nombre de voix qu'en 1884. Nous avions prévu ce résultat et quiconque « sait un peu son Paris » l'avait également prévu.

» Le conseil municipal de Paris est aujourd'hui ce qu'il était hier : qu'il administre bien ! »

M. Rochefort triomphe. Voici ce qu'il écrit dans l'*Intransigeant*, sous le titre : *Eloquence des chiffres* :

« Nous signalions dans notre dernier article l'écrasement probable de l'opportunisme aux élections municipales. Cette probabilité est passée, hier dimanche, dans le domaine des faits. C'est au point que, tandis que tous les conseillers réactionnaires sortants sont réélus, l'opportuniste Hamel, conseiller également sortant, est battu à deux cents voix de majorité par notre candidat Benon ; l'opportuniste Leven l'est à quatre cents voix par notre candidat Daumas ; et le conseiller Curé, qui, dans l'odieuse affaire de Porquerolles, a fait de si étranges risettes à l'opportunisme, vient après notre ami Chauvière, dont l'élection nous tenait si fort au cœur et qui ne peut, au second tour, que voir s'augmenter les cent voix d'avance qu'il a sur son concurrent.

» Ernest Roche, qui avait engagé la lutte, au dix-septième arrondissement, dans des conditions extrêmement difficiles, contre le candidat-prétendu ouvrier, est en minorité d'environ quatre cents voix. M. Brousse, qui a vingt-cinq mille livres de rente, a eu raison de Roche, qui, n'ayant rien, n'a pu qu'à grand'peine faire apposer quelques affiches, tandis que son adversaire en couvrait les murs. C'est le triomphe du capital, contre lequel M. Brousse affecte de déblatérer si violemment.

» Eudes reste en arrière ; mais Vaillant et Humbert ont des majorités qui frisent l'unanimité. Le nouveau Conseil municipal sera donc composé à peu près comme l'était l'ancien avec une augmentation sensible des voix obtenues autrefois par les candidats les plus avancés. Le mouvement socialiste et révolutionnaire s'est donc encore accentué et a gagné depuis deux ans un terrain considérable.

» Cette marche en avant ne s'arrêtera plus maintenant, et il est probable qu'il en coûterait cher à ceux qui tenteraient de l'enrayer.

» HENRI ROCHEFORT »

M. H. de Pène, dans le *Gaulois* fait ressortir le sens de la journée de Dimanche :

« M. Lockroy n'est plus, seul et sans partage, le premier élu de Paris.

» Depuis hier, nous avons un autre premier élu : c'est M. Joffrin, collectiviste, élu, avec une majorité formidable, dans le quartier de Clignancourt (18e arrondissement).

» Si M. Lockroy — comme premier député élu par les Parisiens — est devenu ministre du commerce et de l'industrie ; si c'est lui qui se trouve appelé à faire aux têtes couronnées qui ne viendront pas les honneurs d'une Exposition qui n'aura pas lieu en 1889, — M. Joffrin, en qualité de conseiller municipal, favorisé de plus de voix qu'aucun de ses concurrents — ne peut faire autrement que d'être nommé maire de Paris, pour le moins.

» L'écrasante majorité de M. Joffrin, qui fait pâlir les petites majorités des autonomistes eux-mêmes, est un des signes caractéristiques de la journée d'hier, qui n'a rien pour contrister les conservateurs.

» Ceux-ci, en effet, ne perdent pas un seul des sièges qui leur appartenaient dans l'ancien Conseil municipal.

» Ils ont des candidats en ballottage, dont la situation permet d'espérer le succès au second tour.

» Le nombre des bulletins conservateurs déposés dans les boîtes à voter, qui ont fonctionné dans la journée d'hier, s'est augmenté en proportion de l'accroissement du nombre de nos candidats.

» En somme, le Conseil nouveau ne paraît pas devoir très sensiblement différer de l'ancien.

» Les autonomistes y gardent la majorité. Ils reviendront plus forts, en face des opportunistes affaiblis.

» Les conservateurs gardent leurs positions. Ils ont à se réjouir particulièrement du succès éclatant de M. Ferdinand Duval. L'importance du rôle qui appartient à l'ancien préfet de la Seine dans le parti conservateur, son esprit éminent, ses lumières spéciales, font, à tous égards, de son élection un événement heureux.

» Il n'est pas, cependant, le premier élu de Paris — au Conseil municipal.

» Oh ! non, c'est un honneur qui appartient à M. Joffrin et qui est bien placé entre ses mains, par le temps qui court. »H. P.»

M. Edouard Hervé s'exprime ainsi dans le *Soleil* :

» Il y a quelques jours, nous rappelions les services rendus à la ville de Paris, dans le Conseil municipal, par les dix membres de l'opposition conservatrice. Nous disions : « Ils méritent bien que nous fassions un vigoureux effort, non seulement pour les faire rentrer victorieusement au Conseil municipal, mais pour grossir de quelques hommes énergiques et dévoués ce courageux petit bataillon. »

» La première partie de notre vœu est réalisée : la seconde le sera dans huit jours. Sur les dix membres de l'opposition conservatrice, neuf se représentaient. Ils sont tous élus au premier tour de scrutin. Un seul, M. Bartholoni, se retirait pour des raisons personnelles. Il est remplacé par M. Ferdinand Duval. Nous gardons par conséquent les dix sièges que nous occupions. La plupart de nos élus ont un chiffre de voix supérieur à celui qu'ils avaient obtenu, il y a trois ans. MM. Ferdinand Riant, Cochin, Amédée Dufaure, Lerolle, Marius Martin, Georges Berry, gagnent les uns, cent voix, les autres de deux cents à quatre cents voix. M. Ferdinand Duval, qui succède à M. Bartholoni, a deux cent cinquante voix de plus que son prédécesseur. Partout le parti conservateur est en progrès.

» Avions-nous tort lorsque nous disions : Les conservateurs peuvent gagner des sièges ; nous n'admettons pas qu'ils en perdent un seul ? Le premier tour de scrutin nous assure nos dix sièges anciens. Le ballottage nous donnera des sièges nouveaux. D'après les chiffres du scrutin, nous pouvons conquérir dimanche prochain au moins deux ou trois quartiers : Notre-Dame-des-Champs, Saint-Georges, la Plaine Monceau. Que nos amis ne perdent donc pas de temps pour achever ce qu'ils ont commencé. Que dès demain ils se retrouvent sur la brèche. Le 8 mai ils ont vaillamment défendu leurs positions : Le 15 mai il faut qu'ils couchent sur les positions de leurs adversaires. » EDOUARD HERVÉ. »

LA FRANCE, LA RUSSIE ET L'ALLEMAGNE

Un correspondant particulier nous écrit de Vienne, 7 mai 1887 :

On s'occupe beaucoup ici des affirmations du journal *Paris*, signalant comme un fait accompli, ou peu s'en faut, la conclusion d'une alliance franco-qualconque destinée à damer le pion désormais à l'ambitieux chancelier de fer. Quel dommage que cette foudroyante révélation ne repose sur rien de positif, qu'elle soit uniquement un beau rêve de notre confrère parisien, dont la bonne foi aura été surprise par quelque diplomate de contrebande, à moins qu'il ne continue, avec M. Paul Daroussède à prendre au sérieux les traités d'alliance offensive et défensive que le président honoraire de la ligue des patriotes se figure avoir rapportés, tout signés et paraphés, dans sa valise.

Non ! Dites-le carrément à vos lecteurs : la France n'est entrée dans aucune combinaison diplomatique de nature à changer la configuration de l'échiquier européen ; la France ne conspire avec aucune puissance entre telle ou telle autre. En revanche, il paraît que c'est M. de Bismarck qui prépare un revirement de sa politique extérieure et qui guette l'occasion d'étonner le monde une fois de plus par une évolution à sensation. On m'affirme, en effet, que loin de redouter un conflit prochain avec la Russie, le plus volage des chanceliers travaille depuis quelque temps déjà à un rapprochement avec le gouvernement de St-Pétersbourg. Il va sans dire que ce programme ne saurait se réaliser qu'aux dépens de l'Autriche qui ne pourrait que s'incliner et laisser le champ libre à la Russie dans toute la presqu'île des Balkans.

Voilà pourquoi M. de Bismarck a entrepris, au lendemain de l'incident Schnaebelé, la publication de tout un dossier diplomatique qui éclaire d'un nouveau jour l'histoire du Congrès de Berlin et notamment des négociations secrètes qui ont précédé à cette convocation de l'aréopage européen. Les révélations de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, tout en ayant l'air de s'adresser à la *Gazette de Moscou* et à son puissant directeur, M. Katkoff, n'en constituent pas moins un avertissement pour le cabinet de Vienne, dont les secrets y sont livrés, avec une stupéfiante désinvolture, à l'appréciation plus ou moins bienveillante de la diplomatie des pays amis.

Vous savez de quoi il s'agit dans cette campagne d'indiscrétion entreprise par la feuille officieuse de Berlin. M. Katkoff, et les panslavistes en général, reprochent à M. de Bismarck d'avoir lâché la Russie au congrès de Berlin et d'avoir comploté contre elle avec l'Autriche qui, selon eux, doit aux conseils et à l'appui de l'Allemagne un protectorat sur la Bosnie et l'Herzégovine.

Or, ces reproches sont, paraît-il, contraire à la vérité. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* cherche à le prouver en constatant d'abord, les procès-verbaux du congres en main, qu'en 1878 le chancelier allemand a toujours voté avec et pour la Russie, ensuite en révélant le fait, ignoré jusqu'ici, que l'occupation des deux provinces turques par des troupes austro-hongroises, effectuée au lendemain du congrès, avait été décidée longtemps auparavant, voire un an avant la guerre turco-russe et que cette occupation avait fait l'objet de négociations directes et secrètes entre le prince Gortchakoff et le général Obroutcheff d'un côté et le comte Andrassy de l'autre. Et pour mieux prouver combien l'Allemagne était étrangère à ces pourparlers, l'organe du prince de Bismarck relève le fait que le comte Andrassy, en se lançant dans cette intrigue contre la Turquie, stipula expressément la plus grande discrétion vis-à-vis du cabinet de Berlin. A ce propos, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* n'hésite pas à qualifier de politique de tzigane » les procédés de l'homme d'Etat hongrois, qui était alors l'allié du prince de Bismarck.

Rapprochez de cette épithète la note parue dans la même feuille berlinoise et disant que l'Allemagne ne s'était à aucun moment intéressée, à savoir qui occupait une position prépondérant en Bosnie et en Herzegovine.

Cet aveu équivaut presque à un désaveu de tout ce que le cabinet de Vienne a entrepris depuis neuf ans dans la presqu'île des Balkans, il dénote par conséquent une tension assez forte des rapports entre l'Allemagne et l'Autriche, autant valait dire au comte Kalnoky : « Ote-toi de là, pour que la Russie s'y mette !

Ce qui intrigue surtout notre monde politique et ce qui explique jusqu'à un certain point cette volte-face de la diplomatie berlinoise, c'est que cette polémique s'engage juste au lendemain de l'incident Schnaebele. Le chancelier allemand aurait-il eu, en cette circonstance, à se plaindre de ses alliés sur le Danube ? Aurait-il constaté un manque de complaisance auprès des partenaires de la triple alliance ? C'est, en effet, très vraisemblable et c'est là qu'il faut chercher le mot de cette énigme.

Le départ de M. de Robilant, le retour aux affaires de M. Crispi et le rappel de M. de Kendell prouvent à l'évidence que l'ancienne entente entre le Quirinal et la Wilhelmstrasse s'est tant soi peu détraquée et que M. de Bismark ne compte plus avec autant d'assurance sur l'Italie. Quant à l'Autriche, le langage des journaux viennois, lors de l'incident de Pagny, lui aura démontré que l'empire de Habsbourg n'a pas encore complètement renoncé à son indépendance, qu'il suivrait sans broncher le mot d'ordre du cabinet de Berlin et mettrait sa diplomatie et son armée à la disposition de Hœniggratz.

Voilà pourquoi le chancelier de fer, peu habitué à prendre l'ombre pour la proie, se retourne vers la Russie. On croit, ici, que les articles de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* sont particulièrement destinés à être lus par le czar et que c'est M. de Giers en personne qui a livré à la chancellerie de Berlin les documents si compromettants pour la diplomatie autrichienne et qui constituent en même temps des arguments si probants contre les allégations de M. Katkoff.

L'ABORDAGE DE LA « CHAMPAGNE »

Voici quelques renseignements complémentaires sur l'abordage de la *Champagne* :

La panique à bord a été terrible. Tandis que les passagers de 1re et 2e classe conservaient à peu près leur calme et leur sang-froid, les émigrants parcouraient le port en poussant des cris lamentables ; les femmes s'attachaient aux vêtements des hommes, tenant de jeunes enfants sur leurs bras, tandis que d'autres enfants plus âgés se cramponnaient à leurs jupes.

Il n'y avait pas moyens de se faire entendre. Les émigrants presque tous italiens, ne comprenaient pas les observations qui leur étaient faites, la plupart étaient paralysés par la terreur.

Les scènes les plus tragiques se produisaient alors, mais toutes les remontrances et toutes les menaces même furent vaines.

Des émigrants qui avaient réussi à s'emparer d'un des canots se précipitaient dedans ; sous leur poids, l'arrière de l'embarcation tomba brusquement, tandis que l'avant restait encore quelques secondes attaché le long du bâtiment. On vit ceux qui montaient le canot se maintenir à peine un instant, cramponnés aux bancs, puis tout disparu et le gouffre se referma sur ces infortunés.

Le capitaine Fouesnel, qui commandait la *Ville de Rio-Janeiro*, rapporte qu'il marchait à une demi-vitesse, donnant constamment du sifflet et qu'il n'a pas entendu la sirène de la *Champagne*.

Le capitaine Fouesnel passe pour un des meilleurs officiers du Havre.

Les capitaines des deux navires ont d'ailleurs montré, de l'avis de tous, une énergie et un sang-froid admirables.

Les marins disent qu'on a beaucoup de chance de renflouer la *Champagne* avec les moyens puissants dont on dispose. Il n'y aurait de crainte à concevoir que si le vent du Nord-Est se levait.

La *Champagne* est échouée sur un banc de sable

La *Ville de Rio-Janeiro* est un petit steamer de 1,000 tonneaux environ.

La *Champagne* avait à bord une centaine de passagers et 900 émigrants. On évalue à 50 le nombre des émigrants qui se sont noyés en voulant s'emparer de force d'un canot de sauvetage. 3 matelots ont également péri.

La *Ville de Rio* qui a causé l'abordage n'a pas sombré immédiatement. L'équipage et les passagers à bord ont été sauvés par la *Ville de Bordeaux*. Les émigrants italiens sauvés du naufrage ont été installés à bord de la *Bourgogne*.

On espère pouvoir renflouer la *Champagne* ce soir à la marée. Les passagers témoignent unanimement de l'énergie et du sangfroid déployés par le commandant l'équipage de la *Champagne*.

Cinq bâtiments sont partis pour Vers-sur-Mer. C'est en vue de ce village que se trouve la *Champagne*. Les bâtiments qui sont partis sont le *Coligny*, aviso de l'Etat, la *Ville de St-Nazaire* et trois navires affrétés par la Compagnie transatlantique.

Le canot de sauvetage, sur lequel se trouvaient les émigrants qui l'avaient pris de force, a été retrouvé en mer par la *Ville de Bordeaux*.

Une quinzaine d'émigrants qui s'y tenaient encore cramponnés ont été sauvés. Trois cadavres ont été recueillis. La Compagnie fait distribuer des secours aux émigrants.

LES TRAVAUX DU CHAMP DE MARS

Malgré les rigueurs d'un hiver prolongé, les travaux du Champ-de-Mars ont été avancés d'une façon étonnante, surtout lorsque l'on considère qu'il s'agit de puits, de fouilles et fondations dont les pluies et les neiges rendent l'exécution particulièrement pénible et difficile. Cependant leur état d'avancement est tel que bientôt ces travaux préliminaires si importants et dont les procédés et résultats sont particulièrement intéressants à observer seront cachés sous les remblais, en attendant qu'ils disparaissent sous la mousse des jardins et des terre pleins.

Grâce à une attention de M. Alphand, directeur général des travaux de l'Exposition, les membres de la Société des Ingénieurs civils ont pu se rendre compte, dans une visite collective, de l'état actuel des travaux, et le Champ de Mars a reçu un groupe nombreux d'ingénieurs qui ont constaté l'activité remarquable déployée dans les travaux préparatoires et l'importance des résultats acquis.

Le Palais du Champ-de-Mars se trouve, dès aujourd'hui, dessiné dans ses grandes lignes par les fondations à peu près terminées de ses galeries et des principaux établissements.

Tout d'abord les fondations de la tour Eiffel attirent l'attention. Deux d'entre elles à peu près terminées, se signalent par leurs dimensions colossales et par leur forme de sphinx couchés, contre lesquels vont bientôt venir buter les pieds de la tour.

Au delà, à droite et à gauche, 600 puits creusés de 10 mètres en 10 mètres dans le sens de la longueur de 25 en 25 m dans la largeur et dans lesquels ont été enfouis déjà 4,000 m. c. de béton et 1,200 m. de maçonnerie, marquent la place des piliers des galeries qui courront dans le sens des avenues de la Bourdonnaye et de Suffren.

La galerie des machines, qui se développera parallèlement à l'Ecole militaire, est également dessinée. Cette galerie monumentale s'étendra sur une longueur de 450 m. avec une largeur de 110 m. sans un seul support intermédiaire. Les fermes de 110 m. seront en acier, ce qui sera pour ce métal une épreuve des plus concluantes.

La plus grande partie de la canalisation souterraine est déjà construite. Toutes les eaux qu'elle recevra iront se déverser dans l'égou du quai d'Orsay.

Les travaux de nivellement sont moins avancés, mais le beau temps va permettre de les pousser activement et de regagner les retards dus à la mauvaise saison.

BOURSE DE PARIS

du lundi 9 mai

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
80 27	3 0/0	80 22	80 22	80 20
83 65	3 0/0 amortissable	...	83 79	83 75
108 15	4 1/2 1883	108 12	108 12	108 12
56 1/4	3 0/0 Portugais	56 3/16	...	56 7/16
97 50	Italien 5 0/0	97 60	97 65	97 62
64 9/16	Extérieure 4 0/0	64 11/16	64 1/2	64 15/16
80 13/16	Hongrois 6 0/0	80 15/16	...	80 15/16
375 ..	Egypte 6 0/0	367 25	376 ..	373 75
13 60	Turc 4 0/0	13 60	13 67	13 67
512 ..	Obligations du Trésor	...	...	512 ..
98 1/2	Russe 1870 5 0/0	...	...	97 55
522 ..	Bons de liquidation 5 0/0	...	...	525 ..
	Sociétés de Crédit			
4110 ..	Banque de France	...	4110 ..	...
458 75	Banque d'Escompte	457 50	...	456 25
708 75	B. Paris et d. Pays-Bas	...	710 ..	718 75
410 ..	Banque Parisienne	...	...	405 ..
1355 ..	Crédit Foncier	1356 25	1357 ..	1356 25
...	Crédit Mobilier	...	202 70	...
546 ..	Crédit Lyonnais	...	543 75	542 50
455 ..	Société générale	...	...	455 ..
465 ..	Banq. J. K. P. Pays-Aut.	...	467 50	465 ..
508 75	Banque Ottomane	510 ..	510 ..	508 75
...	Créd. Mobilier Espagn.	...	...	...
	Chem. de f. Franc.			
1515 ..	Nord ... act.	...	...	1512 50
1225 ..	Paris-Lyon-Médit. »	...	1222 ..	1222 50
775 ..	Est »	...	775 ..	777 50
858 75	Ouest »	...	...	858 75
1296 25	Orléans »	...	1297 ..	1296 25
1160 ..	Midi »	...	...	1157 50
	Chem. de f. Etrang.			
452 50	Autrichiens	455 ..	455 ..	455 ..
166 25	Lombards	168 25	168 75	166 25
298 75	Saragosse	298 75	298 75	298 75
	Sociétés diverses			
1998 75	Suez	...	2001 ..	1997 50
1355 ..	Gaz Parisien	1357 50	...	1355 ..
677 50	Voitures	...	...	680 ..
1150 ..	Omnibus	...	...	1140 ..
229 75	Rio-Tinto	229 ..	228 75	221 50
408 75	Panama	405 75	...	403 ..
	Obligat. Foncières			
512 50	Foncières 500 4 0/0	...	...	511 25
101 50	» 10a 4 0/0	...	...	103 ..
577 50	» 500 f. 3 0/0	...	...	580 ..
509 ..	» 4 0/0 1863	...	...	507 ..
474 ..	» commun. 3 0/0	...	...	477 50
367 50	» 1877 3 0/0	...	...	375 25
477 50	» comm. 1879 3 0/0	...	...	478 ..
473 ..	» 1879 2 0/0	...	...	473 25
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
400 ..	Nord	...	400 ..	399 ..
385 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	...	...	385 ..
383 ..	Est 3 0/0	...	...	383 50
390 ..	Ouest 3 0/0	...	...	391 ..
392 50	Orléans	...	392 ..	394 ..
390 ..	Midi 3 0/0	...	...	391 ..
...	Nord-Est	...	313 75	...
635 ..	Bône-Guelma	...	...	630 ..
	Obligat. des Villes			
521 ..	Paris 1855-1860	...	...	520 ..
522 ..	— 1865	...	...	521 50
402 ..	— 1869	...	...	407 ..
398 ..	— 1871	...	...	396 ..
515 ..	— 1875	...	...	512 ..
512 ..	— 1876	...	...	512 50
383 75	Marseille	...	...	382 50
102 25	Bordeaux	...	...	102 25
97 25	Lyon	...	...	97 25
104 ..	Lille	...	...	104 25
46 50	Roubaix-Tourcoing	...	...	46 50
	Obligations div.			
260 ..	Départem. de la Seine	...	...	260 ..
...	Gaz de Paris	...	...	...
...	Suez	...	...	...
407 50	Ob. fonc. Russie (4s, 5s)	...	...	409 ..

BOURSE DE LILLE

du lundi 9 mai

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.		COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	104 75	...	104 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	110 ..	...	108 75
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	...	...	511 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	...	...	505 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	400 ..	...	400 ..
Armentières	...	...	482 ..
Armentières 1879	...	...	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	...	...	47 ..
Tourcoing 1878	...	...	497 25
Amiens, remboursable à 100 fr.	...	...	138 ..
Département du Nord	...	...	104 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	...	...	647 50
— » act. nouv.)	...	...	538 75
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	...	...	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thonnassin et Cie, act. anc.	...	...	180 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	...	...	280 ..
Caisse Platel et Cie	...	...	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	...	...	410 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	...	...	1050 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	...	...	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	...	...	1180 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	...	...	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	...	...	380 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	...	...	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	...	...	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	...	...	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	...	...	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	...	...	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie)	...	...	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	...	...	420 ..
Soc. an. Lille et Honnières, act. 1,000 fr., t. p.	...	...	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	...	...	500 ..
Bische-Saint-Vaast	...	...	3225 ..
Denain et Anzin	...	...	365 ..
Obligations Nord	...	...	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	...	...	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	...	...	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	...	...	410 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	...	7990 ..
Anzin 100e de denier	...	2120 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	...	1300 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	...	8400 ..
Bully-Grenay le 6e	1377 50	1371 25
Carvin	...	1185 ..
Courcelles-lez-Lens	...	150 ..
Courrières	...	25000 ..
Campagnac	...	450 ..
Douchy	...	1850 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	...	61 25
Dourges	...	4890 ..
Escarpelle (Nord)	...	3993 75
Epinac	...	750 ..
Ferfay (Société anonyme)	...	760 ..
Lens	...	18125 ..
Lières (actions 500 fr. libérées)	...	47 75
Liévin	...	3850 ..
Lys supérieure	...	...
Meurchin	...	1852 50
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	...	16000 ..
Rôty, Ferques, Hardinghen	...	190 ..
Sincey-le-Rouvray	...	35 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	...	62 50
Vicoigne et Nœux	...	1500 ..
OBLIGATIONS		
Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t. p.	...	1305 ..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t. p.	...	...
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	...	510 ..
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p	...	371 25
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	...	500 ..
— Rôty 1876, remb. à 500, tout payé	...	100 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 9 Mai 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
80 15 .[.	3 0/0	80 15 .[.
83 70 .[.	3 0/0 amortissable	83 65 .[.